INFO CHAUX

Bulletin communal d'informations

N° 1

Mai 2001

Imprimé par nos soins à 350 exemplaires

SOMMAIRE

Editorial	**3**
Conseil municipal	**4**
Commissions intercommunales et communales	**5**
Principales délibérations du conseil municipal	**8**
Travaux	**9**
Vie associative	**10**
Etat civil	**16**
Infos utiles	**17**

Editorial du maire :

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

Vous avez bien voulu élire au sein de ce nouveau mandat la liste entière que j'ai conduite. C'est avec une grande émotion que nous quinze avons apprécié la confiance que vous nous témoignez. Au nom de l'ensemble du Conseil Municipal, je vous réitère nos plus vifs remerciements.

Certains de nos dossiers entrepris ces six dernières années n'ont pas pu aboutir concrètement pour des raisons techniques et de sécurité liées principalement aux travaux des bassins menés par le Conseil Général et notamment par le trafic important de poids lourds qu'ils ont généré.

A présent, ce flux a diminué et nous avons donc pu commencer nos travaux.

Le chantier qui dérange un bon nombre d'entre vous sur la Grande Rue concerne la tranche 2001 sur l'aménagement global de la traversée du village. Les perturbations ne sont pas encore terminées puisque nous devons enfouir les réseaux aériens aux abords de la Mairie et Gaz de France interviendra ensuite pour changer son tuyau dans toute la traversée.

Il est certain que tout cela génère des perturbations. Sur une route départementale telle que celle-ci sur laquelle passent environ 7 000 véhicules par jour, on comprendra rapidement l'ampleur des ennuis occasionnés. Néanmoins, il est fort appréciable de constater qu'une très grande majorité des usagers respecte la signalisation du chantier et fait preuve de patience. Encore une fois merci à vous tous.

Cette année est particulièrement riche en projets, vous en serez informés dans les prochains bulletins. Le montant du budget d'investissement que vous découvrirez aussi au cours de cette lecture démontre bien la volonté de les concrétiser. Il est évident qu'une telle somme ne pourra pas se reconduire sauf si nous menons à bien nos démarches en matière de plan de financement. Des fonds importants peuvent alléger notre projet global de la traversée du village. Les acteurs Etat, Région, Département et autres émettent d'ores et déjà un avis favorable en stipulant que l'étude menée par le bureau IDESIA est séduisante. Effectivement, les problèmes de la sécurité routière conjugués avec les atouts de notre village ont permis d'engager une réflexion d'ensemble. Vitesse excessive, manque de cheminements piétons et piste cyclable combinés avec le paysage, l'architecture des vieilles fermes et les vergers ont dégagé un premier résultat d'aménagement que nous avons présenté lors d'une réunion publique au foyer communal.

L'équipe chargée de cette présente publication tâchera de maintenir une cadence régulière afin de vous apportez les nouvelles du village et de la Mairie. Pour ce faire, nous avons décidé d'investir dans un photocopieur plus élaboré que l'actuel.

Je vous souhaite une bonne lecture et à bientôt

Le Maire

Pascal DESHAIES

Conseil municipal :

Nous avons l'honneur de vous présenter l'équipe municipale que vous avez élue le 11 mars 2001. La photo silhouette vous permet de repérer chaque personne à son emplacement sur la photographie prise lors de la commémoration du 8 mai 2001.

ELECTION DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Maire:
Pascal Deshaies

Premier adjoint :
Joël Chappuis délégué chargé des finances ,du personnel de l'urbanisme et des activités sportives.

Deuxième adjoint :
Jacqueline Marie déléguée chargée des affaires sociales et culturelles ,du tourisme et de l'animation.

Troisième adjoint:
André Piccinelli délégué chargé des travaux, de la circulation routière et de l'action économique

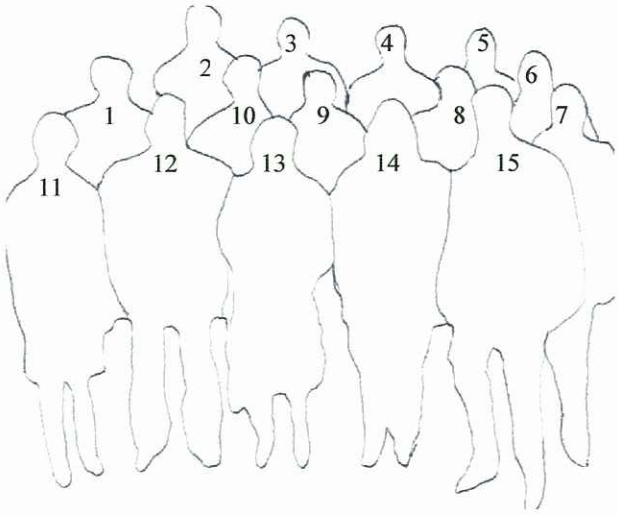

1 Nicole WIMMER,
2 André PICCINELLI,
3 Yves JEANPIERRE,
4 Jacques MAUFFREY,
5 Daniel HOUBRE,
6 Gabriel CORDIER,
7 Joël CHAPPUIS,
8 Jean MARIE,
9 Francine PY,
10 Jean-Marie SCHUBETZER,
11 Cécile BARDOT,
12 Daniel KUDER,
13 Jacqueline MARIE,
14 Betty PETRYSTI,
15 Pascal DESHAIES

Les commissions intercommunales

Désignation des élus aux différentes commissions intercommunales

Communauté de communes La Haute Savoureuse	titulaires : suppléants :	Pascal Deshaies Joël Chappuis André Piccinelli Jacqueline Marie Gabriel Cordier
Syndicat des eaux	titulaires : Suppléant :	Pascal Deshaies Gabriel Cordier Joël Chappuis
Syndicat de la piscine d'Etueffont	titulaire : suppléant :	Jean-Marie Schubetzer Yves Jeanpierre
Gestion du RPI regroupement scolaire	titulaires : suppléants :	Jacques Mauffrey Daniel Houbre Pascal Deshaies Nicole Wimmer
Sitcom	titulaires :	Gabriel Cordier André Piccinelli
Syndicats du collège	titulaires :	Daniel Kuder Nicole Wimmer
Syndicat des transports communes aire urbaine	titulaire :	Joël Chappuis
Syndicat de la zone multisite nord	titulaire : suppléant :	Pascal Deshaies André Piccinelli
Syndicat de gestion de la maison d'aide spécialisée	titulaire :	Joël Chappuis
Syndicat de la fourrière du Territoire de Belfort	titulaire : suppléant :	Daniel Houbre André Picinelli
Syndicat de gestion de l'Aéroparc	titulaires : suppléants :	Pascal Deshaies André Piccinelli Jacqueline Marie Joël Chappuis
Syndicat de gestion des équipements publics	titulaire : suppléant :	Daniel Kuder Jean Marie
Syndicat du Parc instrumental	titulaire : suppléant :	Daniel Kuder Yves Jeanpierre

Syndicat du bassin des trois rivières	titulaire : suppléant :	Daniel Kuder Nicole Wimmer: Betty Petristy
Service de soins service de repas à domicile : et Val d'or	titulaire :	Jacqueline Marie
Parc naturel des ballons des Vosges	titulaire :	André Piccinelli

Les commissions communales

Désignation des élus aux différentes commissions communales

Finances budget:		Francine PY Joël Chapuis Jean-Marie Schubetzer Daniel Kuder André Piccinelli
Bâtiments communaux :		Jean Marie Gabriel Cordier Joël Chappuis Betty Petristy Daniel Kuder Jacqueline Marie Yves Jeanpierre
Forêt et ONF :	membres extérieurs :	Joël Chappuis Jacques Mauffrey Betty Petristy Yves Jeanpierre Jean Marie Gabriel Cordier Daniel Houbre André Granvoinet Gaby Barth
Voirie :		Joël Chappuis Yves Jeanpierre Gabriel Cordier Daniel Houbre André Piccinelli Jacqueline Marie Jean Marie
Urbanisme - environnement :		André Piccinelli Yves Jeanpierre Betty Petristy Jacqueline Marie Nicole Wimmer Francine Py Daniel Houbre Gabriel Cordier

Information :		Jacques Mauffrey Jean-Marie Schubetzer Nicole Wimmer Daniel Houbre
Fêtes et cérémonies :		Jacqueline Marie Cécile Bardot Daniel Kuder Jean Marie Jean-Marie Schubetzer Gabriel Cordier
Foyer communal :		Jacqueline Marie Cécile Bardot Yves Jeanpierre Jean Marie André Piccinelli Gabriel Cordier
	membre extérieur :	Andrée Chassignet
Centre communal d'Action Sociale		Jacqueline Marie Nicole Wimmer Yves Jeanpierre Cécile Bardot
	membres extérieurs	Andrée Chassignet Arlette Legaie André Verdière Eliane Bruchon
Appels d'offres	titulaires :	André Piccinelli Jean Marie Schubetzer Nicole Wimmer
	suppléants :	Daniel Kuder Joël Chappuis Betty Petristy
Jeunesse, sport et culture :		André Piccinelli Gabriel Cordier Francine Py Jacques Mauffrey
Travaux de sécurité :		André Piccinelli Yves Jeanpierre Gabriel Cordier

Les principales délibérations du conseil municipal

Réunion du conseil municipal du 11 avril 2001

Vote des quatre taxes

Les taxes n'ayant pas évolué depuis 1999, après proposition entre différentes augmentations, le conseil municipal décide de ne pas alourdir ces impositions et délibère sur les taux 2001 comme suit:

	2001	**1999/2000**
Taxe d'habitation	5,42 %	5,32 %
Taxe sur le foncier bâti	6,58 %	6,45 %
Taxe sur le foncier non bâti	26,42 %	25,91 %
Taxe professionnelle	7,65 %	7,50 %

Soit une augmentation de 2%

Compte administratif

Section de fonctionnement Excédent 315 297,91 F	Dépenses Recettes	1925 674,37 2240972,28	F F
Section d'investissement Excédent 244 634,53 F	Dépenses Recettes	878 843,63 1123 478,16	F F

Vote du budget primitif

Section de fonctionnement	Dépenses Recettes	2 844 879 2 844 879	F F
Section d'investissement	Dépenses Recettes	3 811 179 3 811 179	F F

travaux

Travaux en cours

Eaux pluviales :

Comme l'équipe municipale vous l'avait promis, les premiers travaux sur l'aménagement de la traversée du village ont commencé. Avant de s'attaquer au chantier de surface, (trottoirs, éclairage public, végétalisation …) il est impératif de réaliser tout ce qui se passe en sous - sol. Par conséquent, le réseau des eaux pluviales fait partie de ce programme. Comme vous avez pu le constater, ce n'est pas sans provoquer quelques désagréments, nous nous en excusons. Ce réseau démarre de la Mairie jusqu'à la rue des Près Fleuris pour la tranche ferme et la continuité jusqu'au carrefour de la rue de la Vaivre en tranche conditionnelle. La globalité sera réalisée en 9 semaines environ. Le Conseil Municipal a approuvé ce projet qui s'élève à la somme de 1 530 140 F. H.T., en offrant gratuitement un regard de récupération par propriété bâtie.

Travaux à réaliser

Radon :

Un gaz (naturel mais radio-actif) nommé « radon » a été découvert dans nos salles de classe par les services de la DDASS. Ce même phénomène a été découvert dans quelques communes du département. Chaux a recueilli toutefois le taux de radon le plus important. Le conseil municipal a décidé de prendre cette affaire au sérieux. Des consignes et des informations ont été données, aux enseignants et aux parents d'élèves. Avec l'aide des services de l'état (Préfecture, DDASS, DDE) et l'appui de l'IPSN (Institut de Protection et de Sûreté Nucléaire), le conseil municipal a décidé de résoudre ce problème sérieusement en le traitant le plus efficacement possible. Ainsi, pour éliminer ce gaz dans les locaux, les planchers du rez-de-chaussée seront enlevés et le tout-venant stagnant, évacué. L'entreprise de maçonnerie Chapuis de Vescemont retenue pour ce chantier, a la charge de créer des nouvelles dalles béton avec finition carrelage. Un nouveau vide sanitaire largement ventilé évacuera ce radon directement à l'extérieur. Le plan de financement prévisionnel s'établit comme suit :

Dépenses : 224 000 F (travaux maçonnerie, branchements eau et électricité,…)

Recettes : 167 000 F (subventions, aide de l'Etat, DGE,)
Reste à la charge de la commune : 57 000 F

Vie associative

Association Sportive
M.CORDIER Gabriel
☎ :03.84.26.89.60
10 rue du Monument
90330 CHAUX

Association de pêche AAPPMA
M. FAIVRE Pascal
☎ :03.84.27.18.29
4 rue du moulin
90330 CHAUX

Association de chasse ACCA et Communaux
M. MONNIER Roger
58 Grande rue
90330 CHAUX

Club de l'amitié
M. MARIE André
☎ : 03.84.27.10.87
54 Grande rue
90330 CHAUX

Association populaire St Martin
Monsieur le curé MENECIER
:M. MARIE Jean
☎: 03 84 27 10 87
54 Grande rue
90330 CHAUX

Club pongiste
Monsieur SEILER Christian
☎ : 03.84.27.17.78
33 Grande rue
90330 CHAUX

Association Intercommunale des parents d'élèves RPI
A.I.P.E.
Madame PERREZ Evelyne
☎ : 03.84.29.55.52
3 rue des près fleuris
90330 CHAUX

L'Association sportive de Chaux

Sur les traces de FOOTIX

Créée en 1972 avec pour mission de développer la pratique du Football, l'Association sportive de Chaux aborde allègrement sa 29ème année d'existence

Encadrés par 14 dirigeants et 3 arbitres, 44 joueurs seniors forment 2 équipes qui évoluent en 2ème et 3ème division de district du Territoire de Belfort. L'objectif reste le maintient en 2éme division pour l'équipe A et raisonnablement pour l'équipe B une place en milieu de tableau.
Le stade de Bellevue est homologué en catégorie C, ce qui permet à l'association d'évoluer jusqu'en promotion d'honneur dans le futur. Le club regrette néanmoins de ne pouvoir présenter des équipes de jeunes en compétition et lance un appel à tous les adeptes du ballon rond de notre commune et des environs pour venir étoffer les rangs de l'A.S. Chaux.

La situation financière est saine et ceci grâce aux subventions accordées par la municipalité, le conseil Général, la direction départementale de jeunesse et sports et le sponsoring de bon nombre de petites sociétés et commerçants de notre région. Nous ne pouvons pas passer sous silence les dons généreux que nous font les habitants de notre localité lors de la vente des calendriers de fin d'année et c'est l'occasion pour le club à travers ce bulletin communal de remercier chaleureusement tous ceux qui l'aident et qui contribuent à l'expansion du football dans notre village et en particulier les dirigeants bénévoles qui accomplissent tout au long de l'année un travail formidable.

Chaque saison le club participe à l'animation de la fête du village et organise une journée couscous dans une ambiance agréable. L'association apporte aussi son concours au challenge de la montagne et aux Eurockéennes de Belfort, un grand rassemblement musical sur le site du Malsaucy à Sermamagny.

Si des personnes sont intéressées par l'action de l'association Sportive de Chaux et pour poursuivre avec elle la belle aventure, elles seront les bienvenues.
Elles peuvent contacter :

Le Président **G Cordier** 10 rue du monument tel. 03.84.29.55.76
Le Vice Président **J. Harlé** 2 rue du moulin tel 03.84.29.04.01
Le Secrétaire **M.Laumonier** 1 rue rouge vie tel.03.84.27.11.42

Le Président
G.Cordier

Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique
Le canal « NONEURY »

Autrefois utilisé pour l'irrigation de la prairie, le canal Noneury se situe en rive gauche de la Savoureuse qu'il rejoint au pont de la route de Rougegoutte. Chaque automne, les agriculteurs ouvraient depuis ce canal des rigoles, afin que leurs terrains bénéficient des bienfaits des crues hivernales. Aujourd'hui avec le modernisme, ce ruisseau sert à abreuver le bétail en pâture sur le secteur.

Notre Association y a vu un intérêt piscicole dès 1985 et après avoir dégagé son entrée, a reconstruit une vanne. Depuis, chaque hiver, nous déposons des œufs fécondés et des truitelles «fario». Tous les deux ou trois ans, une pêche électrique est effectuée par le Conseil Supérieur de la Pêche pour inventorier la population et la répartir sur nos lots de pêche.

Deux types de phénomènes nous sont apparus :
1° Sur la partie amont, l'eau déposa peu à peu dans les zones larges du sable très fin colmatant le lit, le rendant même vaseux.
2° Sur la partie aval, le chemin servant d'écoulement au canal, rarement utilisé, fut envahi par l'herbe provoquant des inondations tard dans le printemps.

Pour remédier à ces problèmes et en accord avec les propriétaires et la municipalité nous avons entrepris en 1998 de :
1° Sur la partie amont :
- Réduire la largeur en reconstruisant les berges dégradées avec des traverses et des pierres calcaires. Nous avons également reformé les talus avec de la terre végétale, repiqué des saules à paniers et aménagé des abreuvoirs pour le bétail.
- Diversifier la nature du lit en y disposant des pierres, de manière à avoir des caches, des zones de nourriture et des zones de repos pour le poisson.

2° Sur la partie aval :
- Recreuser le lit pour obtenir une communication directe avec la Savoureuse
- Protéger les berges par un apport de terre végétal et amélioré le lit à l'aide de cailloux.

Et au boulot !

Actuellement nous estimons que le canal est aménagé à 75%. L'inventaire d'août 2000 comptabilisait 1500 truites et truitelles dont la moitié issue de reproduction naturelle. En conclusion un faible investissement financier (30 tonnes de pierres et 40 mètres cube de terre), de nombreuses heures de bénévolat et de bonnes relations avec les riverains vont nous permettre de diminuer voir supprimer nos alevinages dans ce canal tout en augmentant la quantité et surtout la qualité de nos truites.

Nous vous invitons a venir nous rencontrer et découvrir nos autres activités à l'occasion du 20° anniversaire de notre Association à la fête du village le 3 juin.

Le vice-président,
Pascal FAIVRE

Chasseurs

Comme son nom l'indique, l'Association Communale de Chasse (ACCA) est agréée par la Fédération départementale de chasse. Nous sommes douze personnes de la commune à pratiquer cette activité vieille comme le monde,.car de tout temps l'homme a chassé.

Chasser ne veut pas dire systématiquement tuer . Aujourd'hui plus que jamais, cette vision du chasseur est bien loin de la réalité. Il doit être par définition une personne très proche de la nature et doit savoir distinguer et protéger sa faune tout en conservant un certain équilibre. Les prédateurs se développent généralement plus vite que le reste car ils ont eux-mêmes très peu de prédateurs.

A Chaux, les orientations prises depuis quelques années vont dans le sens d'une gestion saine et très contrôlée en s'attaquant aux espèces classées nuisibles pour la nature et pour l'homme. Exemple : avoir une fouine ou une belette dans un poulailler n'a rien d'amusant. Ces petits mammifères sont aussi des ennemis redoutables pour les nids d'oiseaux. Même raisonnement pour la corneille que beaucoup confondent avec le corbeau, le corbeau freux, et la pie. Ces oiseaux très prolifiques se révèlent de grands prédateurs pour leurs congénères beaucoup plus petits.

Les interventions ne se font pas à la légère. La capture des prédateurs est le travail des piégeurs. A l'ACCA de Chaux, trois personnes ont reçu une formation spécifique pour pratiquer le piégeage. Tous sont obligatoirement titulaires du permis de piégeur et agréés par les services de l'environnement de la Préfecture : François Schubetzer, Léon Prévot et Roger Monnier. Toute personne ayant des problèmes avec fouines, martres ou renards peut faire appel à leurs services. Ces derniers sont gratuits.

Ces personnes qui travaillent dans l'ombre font preuve d'une grande activité. Ainsi en 2000, 138 pies ont été capturées, 300 corbeaux freux et 626 corneilles noires ont subi le même sort. Les renards que tout le monde connaît ne sont pas passés au travers du filet. Quatre ont été piégés ainsi que neuf fouines et une belette.

Au vu de ces résultats pour la seule commune de Chaux, la question peut se poser : Dans quel état serait la nature si l'homme à travers les chasseurs ne régulait pas la prolifération de ces animaux.

Un autre volet de notre travail vous sera donné dans un prochain numéro.
Un jeu de quilles sera organisé par notre association à l'occasion de la fête du village.

Le Président
Roger MONNIER

Club de l'Amitié

Retraités, pré-retraités

Que vous soyez l'un ou l'autre, homme ou femme, ce n'est pas parce que votre vie active est terminée que vous devez tomber dans l'indifférence. Sachez que dans votre commune il existe un club de retraités qui est prêt à vous accueillir et à vous faire partager ses activités. **Ceci quelles que soient vos idées ou vos convictions.**

Sachez que votre adhésion vous laisse toute liberté de mouvements. Si vous voulez participer aux activités, vous serez toujours bienvenus. Si vous souhaitez simplement venir quand vous en avez envie, personne ne vous en tiendra rigueur. Une chose est importante : ne passez pas votre retraite en isolé, venez nous rejoindre. Vous ne regretterez pas votre cotisation qui est de 50 F par an. Elle vous donnera la possibilité de participer à des sorties à des prix très préférentiels

Nouvelles orientations :

Un jeudi sur deux, les membres du club qui le souhaitent se retrouvent au foyer communal autour de jeux de société. Des personnes âgées participent à ces jeux. Il devient impératif pour la pérennité du club de prendre de nouvelles orientations adaptées aux aspirations de chacun. Même avec la meilleure des volontés rien ne peut se faire sans votre participation.

Vous souhaiteriez trouver des activités adaptées à votre âge ? Vous savez par exemple jouer à la pétanque ? Alors venez au foyer communal le jeudi à 14 h. Si le temps le permet, nous tenterons de mettre sur pied une activité «boules». Il faut aussi savoir que les après-midi se terminent toujours autour de la table.

La première sortie de l'année a été consacrée à la visite de la base aérienne de Colmar Meyenheim. Beaucoup ont apprécié cette nouvelle orientation en matière de sortie. Elle a permis de voir des choses que l'on a du mal à s'imaginer.
A la Pentecôte, le club participe à l'organisation de la fête du village aux côtés des autres associations. Des bras supplémentaires sont toujours bienvenus.
A la mi-juin, les amateurs de gastronomie et de bal musette sont invités à participer à une journée «Grenouilles» à Seveux. A midi, un repas gastronomique, suivi de l'après-midi dansant avec l'orchestre musette Laurent Pascal sont prévus.
Fin juin, le club clôturera la saison par un repas interne à l'association. Faites vous connaître auparavant.

A la rentrée, le club vous invitera à visiter la centrale nucléaire de Fessenheim. Le musée de la déportation à Besançon ou encore la visite du musée Peugeot et d'un atelier sont aussi dans la boite à idées. Elle n'est pas pleine vous pouvez en apporter.

S'il est un sujet qui ne laisse personne indifférent, c'est bien l'assainissement. Vous êtes curieux de connaître comment sont traitées les eaux usées du secteur avant de retourner dans la Savoureuse ? Le club proposera à ceux qui le désirent, la visite de la station d'épuration de la communauté de communes de la Haute-Savoureuse.

Voici quelques-unes des activités du club de l'Amitié. Comme chacun peut le constater, on ne s'y ennuie pas et il y en a pour tous les âges. Alors, si vous avez cessé votre activité et avez au moins 55 ans, venez nous rejoindre.

Le Président

André MARIE

L'ASSOCIATION D'EDUCATION POPULAIRE SAINT-MARTIN

Après dix années d'existence, l'A.E.P.Saint-Martin a atteint l'age de raison. Lors de l'assemblée générale du 27 janvier 2001au foyer communal, après les divers bilans de l'année 2000, il est apparu que le rythme des activités était raisonnable, compte tenu de la chance que nous avions de compter plus de quarante membres actifs. Aussi est-ce avec joie que 2 nouveaux et jeunes membres ont été accueillis à l'association. Il s'agit de Catherine et Vincent ZABE.

Au fil des années, l'expérience du travail en commun au service de la collectivité s'avère payante à tout point de vue, notamment pour la fête de Chaux, les Eurockéennes, la traditionnelle soirée friture et le concert d'automne. Ce qui prouve que la volonté de mettre le siège de l'A.E.P. à la Mairie et d'accueillir deux membres désignés par la municipalité était une bonne intuition inscrite dans l'article sept des statuts.

Quelques dates ont été retenues pour l'année 2001 :

- Marché aux puces et fête de Chaux le 03 juin
- Les Eurockéennes les 6, 7 et 8 juillet
- Soirée friture le 29 septembre
- Concert culturel le 20 octobre

Ces activités ouvertes à tous permettent un lien entre anciens et nouveaux habitants de notre village.

Les travaux prévus pour l'année 2001 :

- Restauration des deux petits autels de chaque côté du chœur
- Remplacer les vitres de protection des vitraux, cassées côté parking
- Pose d'une rambarde de sécurité sur l'escalier qui mène au clocher
- Réalisation d'un plancher au dessus des cloches

L'A.E.P. Saint-Martin quel que soit son avenir a fait de grandes choses en dix ans.
Il dépend de la patience et du courage de tous pour que cela continue, même si c'est à un rythme moins nerveux que dans les année de jeunesse.

Le Président

André MENECIER

CLUB PONGISTE

le club pongiste à été créé en mars 1996 avec une équipe de six personnes. L'idée est arrivée lors d'une réunion entre les jeunes du village et de la municipalité.

Une équipe de quatre personnes était inscrite en championnat au niveau départementale 4.Cette équipe a progressé en gravissant les échelons d'année en année, actuellement elle joue en régionale 2 (six divisions en 5 ans).

Du fait de son succès le club pongiste acquière chaque année de nouveaux adhérents ce qui lui permet d'inscrire des équipes supplémentaires en championnat pour arrivé à la situation actuelle qui est :

1 équipe senior A (6 joueurs) en régionale 2.
1 équipe senior B (5 joueurs) en départementale 3.
1 équipe senior B' (6 joueurs) en départementale 3.
1 équipe espoir (6 joueurs) en départementale 4.
1 équipe jeune (4 joueurs) en championnat jeune.

En parallèle du championnat par équipe certains joueurs évoluent dans des championnats individuel. Les résultats pour cette année sont les suivants :

Résultats en individuel :

Jérôme Viollet 5ème régional catégorie minime.
Yann Le Guen qualifié aux championnats de France FNSU.
Thierry Roos 4ème du département en senior.
Jean-Pierre Spony 4ème du département en vétéran.

Résultat en double :

Thierry Roos et Yann Le Guen vice-champions du territoire de Belfort.

Les résultats obtenus par les jeunes viennent couronnés le travail d'une équipe dirigeante qui a mis l'accent sur la formation .

Le club pongiste dispose à l'heure actuelle de deux entraîneurs diplômés, un de rang régional et un de rang fédéral ceux-ci encadrent 24 jeunes de moins de 18 ans au sein de l'école de tennis de table.

Manifestations à venir

Organisation du tournoi intercommunal des moins de 15 ans (ouvert aux non licenciés) le 30 juin.
Organisation du tournoi populaire de la Haute Savoureuse en septembre (ouvert aux non licenciés).
Organisation du championnat départemental Poussins Benjamin pour la saison 2000/2001 (pour la 1ère fois dans le territoire).

Le club pongiste en profite pour remercier ses sponsors Intermarché et Allô course en particulier pour leur dernière action qui a permis d'équiper pour la saison 2000/2001 ; toutes ses équipes de maillots neuf représentant 48 maillots.

Le club étant en étroite collaboration avec le centre socioculturel de Giromagny par son directeur monsieur Thierry Roos, cette année l'assemblée Générale aura lieu le 30 juin 2001 et se déroulera dans ce centre. Nous rappelons que cette assemblée est ouverte à tous. Lors de la fête du village le club organise une tombola.

Le Président

Christian SEILLER

Association Intercommunale des Parents d'Elèves

Cette année, le Conseil Municipal de Chaux nous donne la parole au sein de son bulletin, afin de vous faire découvrir notre association, et nous l'en remercions sincèrement.

L'A.I.P.E est une association indépendante (loi 1901) qui participe, subventionne et aide à la réalisation de nombreuses activités scolaires depuis une dizaine d'années.

Grâce à notre équipe de bénévoles, cette année encore, nous souhaitons continuer à œuvrer pour le bien-être et les intérêts des enfants de nos trois communes, au sein du Regroupement Pédagogique Intercommunal, en soutenant les diverses actions et projets de nos écoles.

Lors de l'année scolaire 1999/2000, plusieurs projets ont été réalisés avec la participation financière, partielle ou totale, de notre association :

- Sortie «poneys» à Giromagny, sortie Cinéma (école primaire de Sermamagny), P.A.E sur la Sécurité Routière à Chaux, achat de livres pour les bibliothèques scolaires, subventions : équipements sportifs pour les classes de Sermamagny, pour le voyage en Touraine des élèves de C.M.1 et C.M.2 de Lachapelle, stage de voile pour la classe de M.KIEFFER …

Pour assurer ce soutien financier, notre association fonctionne grâce :

- aux subventions des trois communes et du Conseil Général

- aux cotisations des adhérents (20 F par an et par famille)

- aux bénéfices de différentes manifestations :
  - repas annuel (qui a lieu le 2 décembre 2000)
  - vente de Comté du Jura (en ce moment, jusqu'aux vacances de Noël)
  - participation à la fête du Foot à Sermamagny, et aux fêtes de Sermamagny et de Chaux.

Pour tout renseignement, vous pouvez prendre contact auprès de :

Evelyne PERREZ à Chaux (03.84.29.55.52)

Claudine DA COL à Lachapelle-sous-Chaux (03.84.29.15.52)

La Présidente

Evelyne PERREZ

ETAT CIVIL

Année 2000 :

Naissances

Raphaël AMERETTE	le 8 Avril 2000
Samy GRIMAULT	le 8 Septembre 2000
Lorys GRIMAULT	le 7 Novembre 2000
Léa HONORE	le 29 Novembre 2000
Noémie LEFEBVRE	le 29 Septembre 2000
Loris MASSON	le 8 Janvier 2000
Mathis NIEDERHOFFER	le 8 Décembre 2000
Tristan NIEDERHOFFER	le 8 Décembre 2000
Camille Marie PERRY	le 6 Mai 2000
Noé PIERRAT	le 5 Octobre 2000
Thomas QUINCET	le 9 Septembre 2000

Mariages

PILON Gaël et AUBARD Séverine	le 22 Juillet 2000
KELLER Olivier et ROSSE Nathalie	le 27 Mai 2000

Décès

BRUOT Julie Veuve CAILLET Arsène	le 20 Mars 2000
DESDAMES Gabrielle Veuve FAIVRE	le 24 Mars 2000
GOMEZ Aimé	le 1er Avril 2000
CHASSIGNET Gilbert	le 3 Mai 2000
BASTIEN Sylvain	le 20 Mai 2000
CARDOT Maurice	le 26 Juin 2000
MAZANOWEZ Maria épouse MULLER	le 8 Juillet 2000
MILLET Michel	le 2 Août 2000
VICENZOTTO Candida Veuve MODOLO	le 13 Septembre 2000
LETELLIER Albert	le 23 Septembre 2000
TRAVERS Gilbert	le 2 Octobre 2000
FRUND Marie-Rosette Veuve KLEIN	le 7 Octobre 2000

Année 2001 :

Naissance

PHILIPPE Manon	le 12 Avril 2001

Mariages

ZABE Vincent et MUNNIER Catherine	le 7 Avril 2001
DAZY Gilles et LABEUCHE Christine	le 28 Avril 2001

Décès

LAMIELLE Françoise épouse LOFFROY	le 22 Janvier 2001

Infos-utiles

HORAIRES d' OUVERTURE DU SECRETARIAT de la MAIRIE :

Mardi et Jeudi :	**de 16 h 30**	**à**	**18 h 30**
Mercredi :	**de 10 h 00**	**à**	**12 h 00**

Monsieur le Maire reçoit les 1er et 3ème MARDI après-midi de chaque mois et sur rendez-vous.

BASSINS DE RETENTION DE LA SAVOUREUSE :

Pour celles et ceux qui se posent des questions sur le fonctionnement des BASSINS situés sur la Commune de CHAUX ,une excellente exposition se déroule actuellement :

A la MAISON DE L'ENVIRONNEMENT
SITE du MALSAUCY

BRUITS DE VOISINAGE :

Dispositions préfectorales : Article 4

« Les travaux de bricolage ou de jardinage, réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une **gêne** pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, telles que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses ,ne peuvent être effectués que :

- ✓ Les jours ouvrables de 8 heures 30 à 12 heures et de 14 heures 30 à 19 heures 30
- ✓ Les Samedis de 9 heures à 12 heures et de 15 heures à 19 heures
- ✓ Les Dimanches et jours fériés : de 10 heures à 12 heures »

FETE DU VILLAGE : DIMANCHE 3 JUIN 2001

Comme chaque année, les associations de notre commune (L'A.S - le Club de l'Amitié - l'A.E.P., l'A.I.PE., l'A.P.P.M.A., la Chasse et le Club Pongiste) organisent la fête du village en collaboration avec la Municipalité:

L'AEP Saint Martin a cette année la charge principale de l'organisation et de la coordination de cette animation.

Au programme : Brocante - Buffet - Buvette - Nombreux Stands
Repas dansants midi et soir :un bon moment de CONVIVIALITE !

REMANIEMENT CADASTRAL :

Les services du cadastre travaillent actuellement sur tout le territoire de la commune afin de reprendre l'ensemble du cadastre. Les agents habilités à pénétrer sur les propriétés bâties ont l'autorisation du Préfet. Il s'agit du cabinet CLERGET de Belfort. Ces personnes sont en possession de l'arrêté du Préfet et en mesure de vous le présenter. Nous vous invitons à leur réserver un bon accueil pour faciliter leur mission. En cas de problème ou de doute, vous pouvez contacter la Mairie.

HOMMAGE

De nombreux mois sont passés sans information et nous n'avons pas pu rendre l'hommage que méritent deux hommes volontaires au sein de l'équipe municipale.

Gilbert CHASSIGNET et Gilbert TRAVERS ont fait partie du conseil municipal et ont œuvré longtemps ensemble au service du village. Ces deux visages sont dans nos mémoires à tout jamais.

Gilbert TRAVERS, conseiller municipal de 1977 à 1995 a toujours été de bon conseil réfléchi.

Gilbert CHASSIGNET fut élu adjoint au Maire André MORCELY de 1983 à 1989. C'est avec dynamisme et compétence qu'il s'est dévoué au service de la commune en occupant les fonctions de Maire de 1989 à 1995.